Lotissement "Le Courtil de la Salle" 35520 - LA MEZIERE



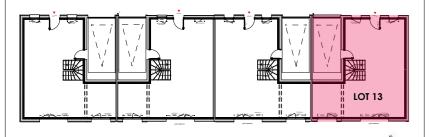
Maître d'ouvrage:

CAP ACCESSION 170 rue Saint-Malo 35000 RENNES 02 99 85 99 03



Architecte:

ATELIER D'ARCHITECTURE LE GARZIC 29 rue Nantaise 35000 RENNES 02 99 30 31 11



PIECE	SURFACE HABITABLE
entrée + PL	8.15 m²
chambre 1 + PL	9.14 m²
séjour-cuisine	31.51 m²
sde + WC	5.07 m ²
TOTAL	53.87 m²

	SURFACE
jardin nord	9.90 m²
stationnements exterieurs	28.85 m²
garage	15.43 m²
jardin sud	85.70 m²
terrasse	22.00 m²
TOTAL	161.88 m²

₽ F	_
Profe garage basculande manuelle poe poe poe poe poe poe poe poe poe po	Chambre 1 + PL entrée + PL sequence 1.25 2.13°
3.03°	1.925
VR Electrique	séjour-cuisine séjour-cuisine VR Eudrique 200222 Pr 200222 Pr 200222 Pr
grille caillebotis	grille caillebolis
	terrasse
	G: C
+ + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	8.90
	

LOT 13	T5	RDC
Certifié conforme	26/08/2024	Ech : 1/75



NOTA Ces plans sont valables sous réserves de modifications de détails qui seraient imposés par des impératifs techniques en cours de construction. Les différences de 5% sur les superficies et les cotes exprimées par les plans seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation.

Lotissement "Le Courtil de la Salle" **35520 - LA MEZIERE**



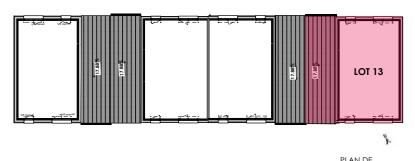
Maître d'ouvrage :

CAP ACCESSION 170 rue Saint-Malo 35000 RENNES 02 99 85 99 03



Architecte:

ATELIER D'ARCHITECTURE LE GARZIC 29 rue Nantaise 35000 RENNES 02 99 30 31 11



PLAN DE REPERAGE R+1

PIECE	SURFACE HABITABLE		
dégagement	2.72 m²		
WC	1.77 m²		
SDB	7.49 m²		
chambre 2 + PL	10.36 m²		
chambre 3	11.22 m²		
chambre 4	9.80 m²		
TOTAL	43.36 m²		

	08 Sostal Efron VR Manuel Sdb 2.52 Chambre 2 + PL
17.88%	chambre 4 chambre 3 4
	chambre 4 chambre 3 \$\frac{1}{4}\$
	2.90 VR Manuel

LOT 13	Т5	R+1
Certifié conforme	26/08/2024	Ech : 1/75



NOTA Ces plans sont valables sous réserves de modifications de détails qui seraient imposés par des impératifs techniques en cours de construction. Les différences de 5% sur les superficies et les cotes exprimées par les plans seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation.